

Archives

Jacques Cheminade au Salon Euromaritime : recréons les ministères de la Mer et des Transports !

mardi 7 février 2017



Le 1er février, le candidat présidentiel Jacques Cheminade s'est rendu au salon Euromaritime, le salon européen de la mer et du fluvial, organisé au Palais des expositions, Porte de Versailles, à Paris.



Porte de Versailles, les militants de Cheminade en action.

Avec [l'exploration spatiale](#) et le [développement de l'Afrique](#), l'exploration et le [développement de la mer](#) est l'un des grands enjeux posés à la France sur lesquels Jacques Cheminade cherche à concentrer le débat présidentiel.

Ce n'était donc point étonnant qu'il ait été bien accueilli par bon nombre de professionnels du secteur, heureux de pouvoir échanger avec un candidat qui s'intéresse réellement à tout ce qui touche le cœur de l'économie bleue : construction navale, infrastructure portuaire, fluviale et ferroviaire, développement de la pêche et de l'aquaculture et lutte contre la pollution.

Déjà, dans une déclaration, Jacques Cheminade avait fait savoir qu'il comprenait [la colère du Port du Havre](#), de plus en plus handicapé par le manque d'investissements à la hauteur des enjeux posés par la modernisation nécessaire des infrastructures portuaires.

Jacques Cheminade :

« En France, on a l'art de tout segmenter. C'est la conséquence d'une pensée administrative et statique. Or, c'est d'une vision dynamique dont on a besoin, avec au sommet un chef d'orchestre capable d'organiser l'intégration et la coordination du transport maritime avec le fluvial, le ferroviaire, l'aéroportuaire et le routier. Sans cette vision d'ensemble de [l'organisation multimodale des flux](#), on aura bien du mal à entrer dans l'ère du numérique et de la robotique ».

Pour défendre ces priorités, Jacques Cheminade préconise donc la création de deux nouveaux ministères indépendants : celui de la Mer (aujourd'hui sous la tutelle du ministère de l'Agriculture) et celui du Transport et de l'Aménagement du territoire (aujourd'hui sous la coupe du ministère de l'Environnement). Bien qu'indépendants, ces nouveaux ministères opéreront en coordination étroite avec leurs collègues.

Ci-dessous, l'entretien enregistré par [le site Réagir](#).